



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie**

**Unité départementale
du Havre**

Le Havre, le 29/10/2021

Équipe territoriale

Courriel : udlh.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Réf à rappeler : UDLH_20211005L_PrologisDC9DC10SynthèseObs

Monsieur le directeur,

Par arrêté préfectoral du 2 août 2021, une consultation du public de 30 jours consécutifs a été ouverte du lundi 30 août 2021 à 9h00 au mardi 28 septembre 2021 à 17h00 sur la plateforme Publilegal.

Cette consultation concernait le projet de Prologis France CLXXVII et portait sur :

- une demande d'autorisation environnementale d'exploiter un entrepôt logistique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et de la loi sur l'eau sur le territoire de la commune de SANDOUVILLE (76430),
- une demande de permis de construire.

Lors de cette consultation, deux contributions ont été réalisées. Les remarques formulées concernent 5 sujets :

- la consommation d'espace naturel ,
- la proximité d'espaces naturels qualifiés de remarquables,
- le constat in situ de bâtiments déjà construits,
- les potentielles nuisances olfactives dues au projet,
- des difficultés de compréhension de la procédure PPVE (participation du public par

voie électronique) versus les enquêtes publiques.

Vous avez reçu ces observations via la plateforme Publilegal.

Je vous saurais gré de bien vouloir répondre sans attendre aux remarques formulées et rappelées en annexe du présent courrier qui concernent votre dossier en tenant informé l'inspecteur de l'environnement en charge de votre dossier dont les coordonnées vous sont rappelées en-tête de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet de la Seine-Maritime
et par subdélégation,
l'adjoint au chef de l'UD du Havre,

Signé

**PROLOGIS CLXXVIII (DC9 et DC10)
3 Avenue Hoche
CS 60006
75384 PARIS CEDEX 8**

À l'attention de M. GOSSEAUME



PROLOGIS - SANDOUVILLE

Numéro : 1 Date de dépôt : 27/09/2021 Heure de dépôt : 10:35 Valide : Modéré :

Observation : Prologis

Bonjour Monsieur,

Je vous prie de lire la contribution de EPLH à cette enquête publique.
Notre opinion est très défavorable.

Cordialement

Écologie Pour Le Havre
EPLH
<http://eplh.free.fr/>
Annie.Leroy
3 rue Casimir Delavigne
76600 Le Havre
Leroy.carue@free.fr
02 35 54 13 56 et 06 85 04 12 83

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Ville :

Email :

Téléphone :

Fichier : Prologis Sandouville.docx

Prologis Sandouville

Contribution de

Ecologie Pour Le Havre

34 ha de milieu naturel vont être détruits à cause de cette implantation. L'estuaire terrestre de la Seine disparaît. Cette zone, proche de la mare plate, est très importante pour la circulation souterraine de l'eau.

De plus en plus de projets d'entrepôts sont prévus alors que les trafics du port stagnent, que le trafic fluvial va être concurrencé par le Canal Seine nord Europe.

DDAE partie 2 : évaluation environnementale :

Le dossier est annoncé comme ayant 247 pages mais il en a réellement 306 d'où la difficulté de le consulter sur écran. Il commence à la page 60 !

il est annoncé page 64 une étude : « qualité de l'air, climat et odeur : p 216 et suivantes ». Rien n'est envisagé en matière de nuisances olfactives.

Page 270 papier ou 212/ 247 : Il 1.3 photo non actualisée

DDAE : partie 3, étude de danger :

Sauf circonstances exceptionnelles, il semble que personne ne soit présente sur le site le week-end.

Pour Ecologie Pour Le Havre, la vice-présidente : A.Leroy

PROLOGIS - SANDOUVILLE

Numéro : 2 Date de dépôt : 27/09/2021 Heure de dépôt : 18:10 Valide : Modéré :

Observation : consultation publique Prologis

Bonjour Monsieur,

Nous vous prions de prendre connaissance du fichier attaché

Cordialement

Écologie Pour Le Havre
EPLH
<http://eplh.free.fr/>
Annie.Leroy
3 rue Casimir Delavigne
76600 Le Havre
Leroy.carue@free.fr
02 35 54 13 56 et 06 85 04 12 83

Nom :

Adresse :

Cedex : 0

Ville :

Email :

Téléphone :

Fichier : Prologis Sandouville V2.docx

Prologis Sandouville

Contribution de

Ecologie Pour Le Havre

Nous sommes allés consulter à nouveau le dossier papier à la mairie de Sandouville. Il est surprenant de constater que le dossier papier est beaucoup plus léger que le dossier numérique. Mais quand on va sur les lieux, on peut s'étonner de voir que les entrepôts sont construits. Alors pourquoi faire une consultation du public pour la demande de permis de construire ?

De même, on consulte le public à propos de : « - l'autorisation environnementale d'exploiter un entrepôt logistique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et de la loi sur l'eau sur le territoire de la commune de SANDOUVILLE (76430) »

Mais le désastre environnemental est consommé ! D'ailleurs, dans l'arrêté du 22 02 2019, il est écrit que le défrichement est autorisé, qu'il y a dérogation aux interdictions d'atteinte aux espèces protégées, qu'il y a absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura200.

Par contre à l'article 7 de cet arrêté, il est créé un comité de suivi écologique qui surveillera les mesures compensatoires pendant 30 ans. Notre association souhaite faire partie de ce comité.

Page 148 (dossier papier) du document « évaluation environnementale », il est écrit que la zone a été aménagée par Haropa et que l'impact sera négligeable ! Il suffit de regarder les photos d'il y a quelques années pour être en complète contradiction avec cette affirmation.

Nous avons l'habitude des enquêtes publiques et consultations publiques. Ce dossier ne ressemble à aucun autre. Pourrons-nous comme dans une enquête publique connaître les conclusions de Monsieur Gosseume, dont on ne sait la fonction dans cette consultation ?

Le 27 09 2021, pour Ecologie Pour Le Havre, la vice présidente, A.Leroy